



Strasbourg, 2 octobre 2020

CDL-PL-OJ(2020)003rev
Or. Ang.

COMMISSION EUROPENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

124^{ème} SESSION PLÉNIÈRE

Paris | Kudo (en ligne)

**jeudi 8 octobre 2020 (10:00-18:00)
vendredi 9 octobre 2020 (9:00-11:00)**

PROJET RÉVISÉ D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

***EN RAISON DE LA CRISE DE LA COVID-19
CETTE SESSION PLÉNIÈRE SE TIENDRA EN LIGNE***

LES MEMBRES Y PARTICIPERONT VIA LA PLATE FORME KUDO

LES LIENS KUDO VOUS SERONT ENVOYES LE LUNDI 5 OCTOBRE

AUCUN AUTRE INVITE NE POURRA PARTICIPER A LA SESSION PLENIERE

Jeudi, 8 octobre 2020**10 :00 -10 :45**

*Adoption de l'ordre du jour
Communication du Président
Communication du Bureau élargi
Communication du Secrétariat
Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise
Avis urgents individuels à entériner
Rapports à prendre en note
Compilations
Rapport sur la responsabilité pénale pour les appels à un changement constitutionnel radical et pacifique*

1. Adoption de l'ordre du jour**2. Communication du Président**

Le Président présentera ses activités récentes (voir le document [CDL\(2020\)026](#)).

3. Communication du Bureau élargi

La Commission sera informée des discussions qui auront lieu lors la réunion du Bureau élargi qui s'est tenue le 7 octobre 2020.

4. Communication du Secrétariat**5. Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise**

(voir le document [CDL\(2020\)036](#))

- Albanie - Avis sur l'étendue du pouvoir présidentiel de fixation de la date des élections ([CDL-AD\(2019\)019](#));
- Albanie - Avis sur la nomination des Juges de la Cour constitutionnelle, ([CDL-AD\(2020\)010](#)) ;
- Arménie - Avis sur trois questions juridiques dans le cadre de projets d'amendements constitutionnels concernant le mandat des juges de la Cour constitutionnelle (CDL-AD(2020)016) ;
- Géorgie - Avis sur le projet d'amendements à la Constitution, adopté le 15 décembre 2017 en deuxième lecture par le Parlement de Géorgie, ([CDL-AD\(2018\)005](#)) ;
- Kirghistan - Avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur les modifications apportées à certains actes législatifs relatifs aux sanctions en matière de violation de la législation électorale ([CDL-AD\(2020\)003](#)) ;
- Fédération de Russie - Avis sur le projet d'amendements à la constitution (tel que signé par le président de la Fédération de Russie le 14 mars 2020) relatifs à l'exécution en

Fédération de Russie des décisions de la Cour européenne des Droits de l'Homme, ([CDL-AD\(2020\)009](#)) ;

- Mémoire *amicus curiae* pour la Cour européenne des Droits de l'Homme en l'affaire Mugemangango c. Belgique sur les garanties procédurales qu'un État doit fournir dans le cadre d'une procédure de contestation du résultat d'une élection ou de répartition des sièges, ([CDL-AD\(2019\)021](#)).

6. République de Moldova

La Commission est invitée à entériner l'avis conjoint urgent de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL-PI\(2020\)011](#)) sur le projet de loi n° 263 amendant le Code électoral, le Code des contraventions et le Code des services de médias audiovisuels ([CDL-REF\(2020\) 045 et CDL-REF\(2020\)046](#)), rédigé sur la base des observations de M. Barrett, M. Kask, M. Holmoyvik and M. Vasil Vashanka (OSCE/BIDDH Expert). Cet avis conjoint urgent a déjà été publié le 19 août 2020 conformément au Protocole sur la préparation des avis urgents de la Commission de Venise ([CDL-AD\(2018\)019](#)). Le Président déclarera cet avis conjoint entériné, aucune objection n'ayant été levée par les membres avant le 30 Septembre 2020.

7. Monténégro

La Commission est invitée à entériner l'avis conjoint urgent de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL-PI\(2020\)007](#)) sur le projet de loi sur les élections des parlementaires et des conseillers ([CDL-REF\(2020\)031](#)), rédigé sur la base des observations de M. Kask, Mme Pabel, Mme Tatyana Hischer-Bogushevich (Expert de la Commission de Venise), M. Don Bisson (Expert OSCE/BIDDH) et Mme Elena Kovalyova (Experte OSCE/BIDDH). Cet avis conjoint urgent a déjà été publié le 1^{er} juillet 2020 conformément au Protocole sur la préparation des avis urgents de la Commission de Venise ([CDL-AD\(2018\)019](#)). Le Président déclarera cet avis conjoint entériné, aucune objection n'ayant été levée par les membres avant le 30 Septembre 2020.

8. Ukraine

La Commission est invitée à entériner l'avis conjoint urgent de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL-PI\(2020\)009](#)) sur le projet de loi 3612 sur la démocratie par un référendum pan-ukrainien ([CDL-REF\(2020\)029](#)), rédigé sur la base des observations de M. Alivizatos, M. Castella Andreu et Mme Marla Morry (Experte ODIHR). Cet avis conjoint urgent a déjà été publié le 21 juillet 2020 conformément au Protocole sur la préparation des avis urgents de la Commission de Venise ([CDL-AD\(2018\)019](#)). Le Président déclarera cet avis conjoint entériné, aucune objection n'ayant été levée par les membres avant le 30 Septembre 2020.

9. Rapport sur le droit électoral et de l'administration des élections en Europe

La Commission est invitée à prendre note du projet de rapport sur le droit électoral et l'administration des élections en Europe ([CDL\(2020\)029](#)), établi par M. Michael Krennerich (Expert). Le Président déclarera que note a été prise de ce rapport, aucune objection n'ayant été levée avant le 30 septembre.

10. Compilation sur la séparation des pouvoirs

La Commission est invitée à entériner le projet de compilation des avis et rapports de la Commission de Venise sur la séparation des pouvoirs ([CDL\(2020\)024](#)). Le Président déclarera

ce projet de compilation entériné, aucune objection n'ayant été levée par les membres avant le 30 septembre 2020.

19. Rapport sur la responsabilité pénale pour les appels à un changement constitutionnel radical et pacifique du point de vue de la CEDH

La Commission est invitée à adopter le projet de Rapport sur la responsabilité pénale pour les appels à un changement constitutionnel radical et pacifique du point de vue de la CEDH ([CDL\(2020\)005](#)), rédigé sur la base des observations de Mme Bazy-Malaurie, Mme Kjerulf Thorgeirsdottir, Mme Nussberger and M. Aurescu. Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire.

10:45-11:15

Pause café

11:15-12:45

*Lignes directrices révisées sur la tenue des référendums
Rapport intérimaire sur le cadre juridique et les pratiques des États
membres de l'UE lors crise de la Covid-19*

22. Les directrices révisées sur la tenue des référendums

La Commission est invitée à adopter le projet révisé des Lignes directrices révisées sur la tenue des référendums ([CDL\(2020\)030](#)), rédigé sur la base des observations de M. Alivizatos, M. Castellà Andreu, M. Kask, Mme Kiener, M. Maiani et M. Vermeulen. Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet de lignes directrices révisées à sa réunion du 7 octobre 2020.

20. Rapport intérimaire sur le cadre juridique et les pratiques des États membres de l'UE lors de la crise du Covid-19

La Commission est invitée à adopter le projet de rapport intérimaire sur le cadre juridique et les pratiques des États membres de l'UE lors de la crise du Covid-19 ([CDL\(2020\)023](#)) sur la demande du Parlement européen, rédigé sur la base des observations de M. Alivizatos, Mme Bilkova, M. Kask, M. Rubio, M. Tuori et M. Vermeulen

12:45-13:00

Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques

23. Rapport de la réunion sur le Conseil des élections démocratiques

Le Président du Conseil des élections démocratiques informera la Commission des résultats et conclusions de la réunion en ligne qui s'est tenue le 7 octobre 2020.

13:00-15:00

Pause déjeuner

15:00-15:30

*Rapport sur le contentieux électoral***21. Rapport sur le contentieux électoral**

La Commission est invitée à adopter le projet de rapport sur le contentieux électoral ([CDL\(2020\)031](#) sur la base des observations de M. Kask, M. Holmøyvik, M. Vargas Valdez, Mme Pabel, M. Samuele Dominioni (Expert) et M. Serhii Kalchenko (Expert). Le Conseil des élections démocratique a examiné et approuvé le projet de rapport lors de sa réunion en ligne qui s'est tenue le 15 juin 2020.

15:30-16:00

*Discussion et adoption de l'avis sur la Géorgie***12. Géorgie**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec un représentant de la Géorgie et à examiner en vue de son adoption le projet d'avis urgent ([CDL\(2020\)035](#)) sur le projet d'amendements de la loi sur les tribunaux ordinaires concernant le processus de nomination des juges de la Cour Suprême ([CDL-REF\(2020\)069](#)) rédigé, sur la base des observations de M. Atar, M. Barrett, M. Eşanu, M. Sørensen et M. Mats Melin (Expert, ancien membre du CCJE). Cet avis fait suite à l'avis urgent ([CDL-AD\(2019\)009](#)) sur la sélection et la nomination des juges de la cour suprême, entériné par la Commission de Venise à sa 119^{ème} session plénière (Venise, 21-22 juin 2019). Cette activité s'inscrit dans le cadre du Mécanisme de réaction rapide (MRR) pour les pays du partenariat oriental dans le cadre du partenariat pour une bonne gouvernance (PGG).

16:00-16:45

*Discussion et adoption de l'avis concernant l'Islande***13. Islande**

The Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Pall Thorhallsson, Directeur Général du Cabinet du Premier Ministre, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2020\)028](#)) sur quatre projets de lois constitutionnelles sur la protection de l'environnement ; sur les ressources naturelles ; les référendums et sur le président islandais, le gouvernement, les fonctions de l'exécutif et d'autres questions institutionnelles. ([CDL-REF\(2020\)047](#), [CDL-REF\(2020\)048](#), [CDL-REF\(2020\)049](#) et [CDL-REF\(2020\)050](#)), rédigé sur la base des observations de Mme Bazy Malaurie, M. Darmanovic, M. Helgesen, M. Scholsem et M. Tanase.

16:45-17:15

*Discussion et adoption de l'avis concernant Malte***14. Malte**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mr Edward Zammit Lewis, ministre de la Justice, de l'Égalité et de la Gouvernance de Malte et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2020\)032](#)) sur dix projets de loi mettant en œuvre le concept de réforme (([CDL\(2020\)032](#)) on ten bills implementing the concept for the reforms ([CDL-REF\(2020\)051](#), [CDL-REF\(2020\)052](#), [CDL-REF\(2020\)053](#), [CDL-REF\(2020\)054](#), [CDL-REF\(2020\)055](#), [CDL-REF\(2020\)056](#), [CDL-REF\(2020\)058](#), [CDL-REF\(2020\)058](#), [CDL-REF\(2020\)059](#) et [CDL-](#)

[REF\(2020\)060](#)), rédigé sur la base des observations de Mme Kjerulf-Thorgeirsdottir, M. Kuijer, M. Nicolatos et M. Tuori.

17:15-18:00

Discussion et adoption de l'avis concernant la Turquie

15. Turquie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Hacı Ali Açıkgül, Chef du département des droits de l'homme du ministère de la Justice de la Turquie et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2020\)027](#)) sur les amendements de juillet 2020 à la loi sur les avocats de 1969 ([CDL-REF\(2020\)032](#), [CDL-REF\(2020\)033](#) et [CDL-REF\(2020\)064](#)), rédigé sur la base des observations de M. Carozza, M. Eşanu, Mme Kiener, M. Sorensen et M. Jeremy McBride (Expert, DGI). Ce projet d'avis s'inscrit dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Vendredi 9 octobre 2020

09:00-09:30

Discussion et adoption de l'avis concernant l'Ukraine

16. Ukraine

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Ruslan Stefanchuk, Premier vice-Président de la Verkhovna Rada et M. Andrii Kostin, Président de la Commission de la politique juridique de la Verkhovna Rada et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2020\)037](#)) sur les modifications de la loi sur le pouvoir judiciaire et le statut des juges et de certaines lois sur les activités de la Cour suprême et des autorités judiciaires ([CDL-REF\(2020\)061](#), [CDL-REF\(2020\)067](#) et [CDL-REF\(2020\)068](#)), rédigés sur la base des observations de M. Eşanu, M. Kuijer, Mme Suchocka (Présidente honoraire) et Mr Gerhard Reissner (Expert).

09:30-10:00

Discussion et adoption de l'avis concernant le Kosovo

17. Kosovo

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant du Kosovo et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2020\)033](#)), sur les rassemblements publics ([CDL-REF\(2020\)062](#)), rédigé sur base des observations de M. Dimitrov, M. Otty, Mme Nussberger et M. Vermeulen.

10:00-10:30

Discussion et adoption de l'avis concernant l'Ouzbékistan

18. République d'Ouzbékistan

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec un représentant de la République d'Ouzbékistan et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2020\)034](#)) sur le projet de loi sur la liberté de conscience et les organisations religieuses. ([CDL-REF\(2020\)065](#)), rédigé sur la base des observations de M. Velaers et M. Vermeulen, du Panel d'Expert sur la liberté de religion ou de croyance de l'OSCE/BIDDH et de M. Silvio Ferrari (Expert, OSCE/BIDDH) en consultation avec M. Ahmed Shaheed, rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de croyance (Nations Unies).

10:30-10:45

*Date des prochaines sessions**Autres questions**Session de clôture***24. Dates of the next sessions**

La prochaine session se tiendra à la date suivante :

125^{ème} session plénière

11-12 décembre 2020

Les dates des sessions pour l'année 2021 se tiendront comme suit :

126^{ème} session plénière

19-20 mars 2021

127^{ème} session plénière

18-19 juin 2021

128^{ème} session plénière

15-16 octobre 2021

129^{ème} session plénière

10-11 décembre 2021

Les sous-commissions ainsi que les réunions du Conseil des élections démocratiques se tiendront la veille des sessions plénières

25. Autres questions

La Commission sera informée de la publication du livre : « Commission de Venise. Trente ans de quête de la démocratie par le droit ».